

<http://clg-montjoie-saran.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article944>



URGENT : DANGERS RESEAUX SOCIAUX ET RESPONSABILITE PARENTALE



- Les instances citoyennes - Le CESCE -
Date de mise en ligne : mardi 10 octobre 2023

Copyright © Collège Montjoie #Saran @ac_orleanstours - Tous droits

réservés

Mesdames, Messieurs,

Depuis la rentrée, nous sommes confrontés à des problèmes liés à une utilisation non raisonnée des réseaux sociaux par les élèves : insultes, dénigrements, montages, captation et diffusion de photos sans accord.

Bien que l'utilisation des téléphones portables soit interdite au collège, nous observons, écoutons et traitons les effets de ces actes qui peuvent blesser tous les élèves.

Nous vous rappelons que ces actes sont punis par la Loi et que pour protéger les enfants, la majorité numérique est passée à 15 ans (Loi du 7 juillet 2023 : un enfant de moins de 15 ans ne peut plus ouvrir un compte sans un adulte).

Nous avons besoin de votre ACTION pour lutter contre ce phénomène, et vous demandons de bien vouloir trouver un moment pour échanger et regarder avec votre enfant comment il utilise les réseaux.

Nous vous remercions par avance de ce que vous pourrez faire dans ce sens et restons disponibles pour en échanger avec vous.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Paula Houry, Principale

Emmanuelle Alcaraz, Principale adjointe

Fiona Gomet, Céline Démarquet, Conseillères principales d'éducation